

histoire de l'abbaye suite...

1943-1947

Une visite canonique extraordinaire

LE 6 DÉCEMBRE 1943, le Père Marie-Louis de Riotord, supérieur provincial des capucins, se présentait à Saint-Benoît-du-Lac et annonçait au Père Prieur, dom Léonce Crenier, qu'il était mandaté par le Délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti, pour effectuer une visite canonique. Du 7 au 13 il reçut un à un les membres de la communauté et, le 14 décembre, il clôturait la visite par une allocution aux profès de chœur dans la salle capitulaire. Ce même jour, le Père Crenier lui faisait part de son intention de se démettre de sa charge de prieur; le P. Marie-Louis donna son accord et la lettre de démission fut acheminée à Rome. Tous deux convinrent cependant de garder cette démarche secrète pour le moment.



Père Marie-Louis de Riotord, o.f.m. cap.

Quelques semaines plus tard, le 17 janvier 1944, à l'issue de Vêpres, le Père Crenier informait la communauté qu'il avait offert sa démission et que Rome l'avait acceptée. Le lendemain, le Père Marie-Louis, arrivé la veille, réunissait les dix-sept moines profès solennels de chœur et présidait l'élection du nouveau Prieur. Dès le premier tour de scrutin dom Georges Mercure fut élu pour succéder à dom Crenier.

Ces événements ne manquèrent évidemment pas de susciter de l'émoi à l'intérieur comme à l'extérieur. On s'interrogea sur les motifs de cette démission inattendue. On ne pouvait raisonnablement l'attribuer à l'âge de dom Crenier ou à sa santé, il n'avait que 56 ans et, bien qu'il ait subi de graves opérations chirurgicales au cours des récentes années, il s'était très bien rétabli et avait repris intégralement ses fonctions priorales. Estima-t-il que le moment était venu de céder la place à un canadien de naissance? Il le laissera entendre dans la suite.

Compromis dans le « lacouturisme »

Plus déterminante sans doute fut son implication dans le lacouturisme. Ce mouvement théologico-spirituel tire son origine

Fin du priorat de Dom Crenier

de la prédication du Père Onésime Lacouture (1881-1951). Ce prédicateur jésuite, très sollicité pour les retraites sacerdotales, donnait un enseignement parfaitement orthodoxe avec cette réserve cependant que, lorsqu'il abordait la question de l'ascèse, il en alourdissait tellement les exigences pratiques que certains l'accusèrent de verser dans le rigorisme. Selon lui, le prêtre qui tend à la perfection évangélique « n'a pas le droit de se servir d'un bien créé pour le plaisir qu'il y trouve » et devrait se refuser même les plaisirs licites. Nombre de retraitants séduits par cet appel à la générosité adoptèrent cette conception de l'ascèse, d'autres en contestèrent le bien-fondé théologique. S'ensuivit une vive controverse qui divisa le clergé et même l'épiscopat. Dans la revue *Le Séminaire*, monsieur Roland Fournier, p.s.s., professeur de dogme au Grand Séminaire de Montréal, écrivit, le 2 août 1941, un article qui déniait au lacouturisme tout fondement théologique. Le Père Crenier ne put alors se retenir d'entrer en lice. Il consacra un numéro spécial – réservé au clergé – de son *Bulletin de Saint-Benoît* (29 septembre 1941) à réfuter les arguments du théologien sulpicien. Cette polémique fit du bruit et surtout compromit le P. Crenier aux yeux du Délégué. Celui-ci s'était rangé dans le camp des adversaires du lacouturisme et c'est à sa demande expresse que M. Fournier avait rédigé l'article que le Père Prieur pourfendait. On comprend qu'il ait voulu vérifier par l'intermédiaire d'un Visiteur si Saint-Benoît-du-Lac était ou non un foyer de lacouturisme.

Le Père Crenier se défendit constamment de prôner et d'imposer à ses moines quelque forme que ce soit de rigorisme. Austère pour lui-même, il fut pour les siens un supérieur attentionné, nullement porté à renchérir sur la Règle en matière d'austérité; comme il l'écrivit plus tard : « Je



Père Onésime Lacouture, s.j.

prêchais toujours dans ma communauté la pénitence demandée par notre bienheureux Père saint Benoît, mais j'avais toujours très soin d'ajouter que je demandais seulement ce que demandaient la Règle et les Constitutions. »

Un gouvernement de style personnel

La personnalité originale dont la nature avait doté le Père Crenier se reflétait dans son style de gouvernement et dans ses prises de position et dans ses décisions. Tout en professant une fidélité indéfectible à l'idéal contemplatif de la Congrégation bénédictine de France, il lui arrivait de l'interpréter dans un sens qui lui était personnel. Ainsi, en ce qui concerne le ministère extérieur, il l'admettait dans une mesure qui outrepassait, selon certains de ses moines, les limites fixées par les Constitutions. Doué pour la prédication, il avait commencé, dès 1930, sur les instances de son supérieur, à prêcher des retraites à l'extérieur. « Elles avaient du succès et, depuis, j'en ai toujours prêché quelques unes par année » écrira-t-il au soir de sa vie. Pour justifier ces sorties apostoliques il expliquait que, par delà les supérieurs récents de la Congrégation, il s'inspirait de dom Guéranger qui les admettait à son époque. En ce qui le concernait, elles ne mettaient aucunement en danger son comportement monastique, mais il était à craindre qu'elles ne soient préjudiciables à des moines moins bien trempés. Quoiqu'il en soit, l'ensemble de la communauté estimait qu'il fallait s'en tenir strictement aux dispositions des Constitutions présentes et que tout écart sur ce point risquait de fausser l'orientation contemplative du monastère. Il y a tout lieu de penser que le Visiteur prêta une oreille attentive à ces inquiétudes.

Dom Crenier soutint toujours qu'il avait donné sa démission en toute liberté. Mais on peut croire que le Père Marie-Louis, qui connaissait bien maintenant les sentiments des moines, a pu le conforter dans son propos et même lui représenter que, vu la situation, elle devenait tout à fait opportune.

Bilan de l'œuvre de dom Crenier à Saint-Benoît-du-Lac

La démission abrupte de dom Crenier ne doit pas occulter l'œuvre de grande envergure qu'il a accomplie à Saint-Benoît-du-Lac. Sous son priorat, de 1931 à 1944, la situation du petit monastère qu'il avait connue si précaire en arrivant de Saint-Wandrielle en 1928, va s'améliorer de façon constante. La période des tâtonnements et des remises en question a pris fin, la vie monastique sous tous ses aspects se raffermi et atteint cette maturité que l'élévation du monastère au rang de prieuré conventuel, en 1935, vient sanctionner officiellement. Les effectifs de la communauté s'accroissent rapidement: de 30 ils passent à 53 en 1944. Un trait majeur de cette communauté est sa jeunesse. Trente moines ont moins de 35 ans, vingt sont encore au noviciat. Le nombre élevé des moines en formation pose un sérieux problème d'encadrement et d'intégration, mais, après avoir pendant tant d'années déploré la pénurie de recrues, c'est dans l'action de grâce que les problèmes tout nouveaux que pose l'abondance sont résolus avec le personnel disponible.

Le Père Crenier se dépense sur tous les fronts. Après que la décision de construire le monastère de pierre eût été prise, les soucis

d'ordre matériel liés à cette entreprise vont le harceler pendant près de cinq ans. Il lui faut aussi trouver de nouvelles sources de revenus pour assurer la subsistance d'une communauté de plus en plus nombreuse et, sinon éteindre du moins réduire l'énorme dette qui grève le budget. Le rûcher et la porcherie, terminés en 1941, commencent à apporter une contribution non négligeable. Mais beaucoup plus important comme investissement est la construction de la fromagerie. Avant de l'entreprendre, les capitulants examineront le projet sous tous les angles et des experts de l'extérieur seront consultés. La mise en chantier débute en novembre 1942 et la bénédiction liturgique du bâtiment a lieu le 31 mars 1943.

La préoccupation prioritaire du Père Prieur demeure la formation monastique de ses moines par la parole et l'enseignement

Mais la préoccupation prioritaire du Père Prieur demeure la formation monastique de ses moines par la parole et l'enseignement. Lui-même avait fait à Saint-Wandrielle de solides études sous la direction d'un maître vénéré, dom Jean-Louis Pierdait. Son exceptionnelle facilité de parole lui permet de donner des conférences presque quotidiennes à la communauté et aux novices. Les dimanches et fêtes il fait le sermon, à quoi s'ajoutent des instructions religieuses aux groupes de passage, aux ouvriers et aux prêtres qui s'inscrivent aux six ou sept « Semaines monastiques » qu'il anime pour eux en 1942 et 1943. Les thèmes qu'il développe habituellement sont empruntés au dogme, à la liturgie et à la théologie spirituelle. Il ne s'interdit cependant pas d'aborder les problèmes de l'heure et de prendre vigoureusement position. Si tel courant de pensée ou telle publication lui paraît dangereux, il n'hésite pas à se jeter dans la mêlée. Certaines de ses interventions dans les journaux ou les périodiques ont pu, avec quelque raison, être jugées excessives ou intempestives.

Il n'en reste pas moins que l'homme et le moine sont écoutés et exercent une influence réelle bien au-delà du monastère. Sa ferveur de converti, sa vaste expérience, sa culture, lui ont gagné des amis et des disciples dans tous les milieux et en font une figure de plus en plus connue dans le Québec du début des années 40. Sous son impulsion, et c'est là son mérite incontestable, le prieuré de Saint-Benoît-du-Lac étend son rayonnement et s'affirme toujours davantage comme un centre, modeste mais bien vivant, de vie spirituelle et liturgique.

Dom Crenier se retire et fonde à la Martinique

Quelques mois après sa démission, en juillet 1944, dom Crenier, pour laisser le champ libre à son successeur, avec qui d'ailleurs les relations devenaient de plus en plus tendues, se retira au prieuré bénédictin de Portsmouth, aux Etats-Unis, dans le Rhode Island. À mesure que les réalités américaines lui étaient plus familières, il s'intéressa aux noirs et s'indigna de la ségrégation dont ils étaient l'objet. Il conçut alors le projet de fonder un monastère interracial où moines blancs et noirs cohabiteraient et vivraient en frères sans considération de race ou d'origine sociale. Un concours de circonstances le conduisit à la Martinique où, avec trois compagnons, il fonda en 1947 le monastère de Sainte-Marie du Mont-Pelé. C'est là qu'il mourut subitement, dans la nuit du 10 mai 1963, à l'âge de 75 ans.

M^{gr} Varin de la Brunelière, l'évêque de la Martinique, qui connaissait intimement le Père Crenier depuis seize ans écrivait de lui quelques mois après sa mort : « Je l'ai estimé et aimé, il m'a toujours été très sympathique. Comme chacun de nous, il avait ses défauts. Il était impulsif, souvent excessif dans ses jugements et imprudent dans ses déterminations... Mais de telles imperfections n'étaient que l'excès de ses grandes qualités. Il fut tout le contraire de ces égoïstes et de ces tièdes qui provoquent la répulsion de Dieu. Léonce Crenier fut droit et sincère, ardent et généreux, dans les utopies anarchistes de sa jeunesse comme plus tard dans la ferveur de sa vie monastique... Dès qu'il revint à la foi, il mit sans réserve au service de Dieu les belles qualités de son âme pure, droite, foncièrement bonne et généreuse. » Ce portrait nuancé et franc dépeint bien la personnalité attachante et originale du sixième supérieur de Saint-Benoît-du-Lac où sa mémoire demeure en bénédiction.

(À suivre)

Dom René Salvas, o.s.b.



Dom Crenier devant sa case à la Martinique

Dom Crenier fut droit et sincère, ardent et généreux dans les utopies anarchistes de sa jeunesse comme plus tard dans la ferveur de sa vie monastique.